

Réf: Dossier 362699

## Avis de constitution

### SOCIETE « PARADIS DES FEMMES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE DANS LA CITE SICOI NON LOIN DE LA  
SODECI DE LA PALMERAIE, Lot 102, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARADIS DES FEMMES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE DE VETEMENTS;
- DIVERSES PRESTATIONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE DANS LA CITE SICOI NON LOIN DE LA SODECI  
DE LA PALMERAIE, Lot 102, Ilot 57

Dirigeant(s) Mlle CAMARA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12212 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72620/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

